

Québec, le 8 octobre 2011

A l'intention des membres de l'ARC

Objet : Vérification des états financiers de l'ARC pour l'année 2010

Mesdames, Messieurs,

Pour procéder à la vérification des états financiers pour l'année 2010, j'ai eu accès à tous les documents comptables de l'ARC. J'ai examiné ces documents et les états financiers qui en découlent et, au meilleur de ma connaissances, ils reflètent bien la réalité dans son ensemble. Toutefois, j'ai constaté que certains revenus n'avaient pas été enregistrés dans les bons comptes ce qui reflète une faiblesse dans la compilation des données financières. Les contrôles sur les entrées et sorties de fonds devront être resserrés pour la prochaine année financière.

Pierre Bédard